



COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 6/05/2020

Présents : M.BAILET, M.SANGUINETTI, P.BOUCHET, A.GRIFFON.

Excusé : V.NATAF

Sous la présidence de JL BAUDET

1/ point sur les membres du BD

Le Bureau Directeur prend acte de la démission de Michel DEBANT de son poste de Trésorier adjoint de la Ligue PACAHB avec effet immédiat. Il conserve son statut de membre du Conseil d'Administration de la ligue jusqu'à la fin de son mandat.

2/ Point sur l'organisation de la Ligue dans les semaines à venir

Au vu de la fin de la période de déconfinement, décision est prise que les salariés de la Ligue PACAHB continuent le télétravail jusqu'au 2 juin 2020 dans un premier temps. Ils ne pourront se rendre, soit dans les locaux de Marseille, soit dans ceux de Nice que de façon très ponctuelle. Des masques, du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes sont à disposition sur chaque site.

L'objectif à date est de réinvestir définitivement nos locaux à la reprise après les congés estivaux.

Les tickets restaurant seront selon les cas, mis à disposition ou envoyés au domicile.

Pour les locaux de Marseille, le siège de la Ligue PACAHB reste le même jusqu'à fin juin. A cette date là, nous devons avoir sorti tout le matériel qui sera conservé dans les nouveaux locaux d'Aix-en-Provence. Ce matériel sera stocké dans un des garages que la ligue conserve dans un premier temps. Au fur et à mesure de la mise à disposition des nouveaux locaux, le matériel sera réinstallé afin d'être opérationnel dès le début aout.

Dans cet objectif, la commande pour un complément et une mise à jour de notre installation informatique sera lancée en semaine 20 auprès de la société AZ TECH. Pour le nettoyage des futurs locaux, une contractualisation va être faite avec la société ARES SERVICES.

Le Bureau Directeur valide l'envoi des comptes rendus de Conseil d'Administration et de territoire à l'ensemble des collaborateurs de la Ligue PACAHB.

3/ Assemblée Générale 2020 Ligue PACAHB

Concernant les médailles de la ligue, il est prévu que celles d'or et d'argent soient de la compétence de la ligue et que celles de bronze le soient des comités.

Armand se charge de relancer pour l'établissement de la liste des médaillés 2020.

4/ Discipline

Le club de Champsaur Valgaudemar nous a sollicité d'une requête en diminution pour une amende financière de décision disciplinaire. A la vue des arguments et des dispositions prises par le club, le Bureau Directeur valide la remise exceptionnelle d'un montant de 50% de cette amende.

L'information sera passée aux services en charge de la facturation



5/ Point salariés et recrutement

Christophe Badaroux, embauché en CDD à temps partiel (28 h/mois) depuis le 2 janvier 2020, a une répartition de son temps de travail annuel, soit 356 h/an, qui est la suivante :

- 120 heures de formation pilotées par HFM en relation avec Armand Griffon ;
- 236 heures au service de l'arbitrage pilotées par la CTA via son Président Roger Badalassi.

Une visioconférence, en présence du comité 13, est prévue afin d'évoquer la pertinence du recrutement d'Alexandre Mary pour le 1^{er} janvier 2021. Une note d'opportunités devra être transmise au Bureau Directeur pour décision finale.

Jean-Luc BAUDET
Président

Pascal BOUCHET
Secrétaire Général